

CHANTIERS DU DIOCÈSE

SOUSCRIPTION DIOCÉSAINNE AU PROFIT
DE L'IMMOBILIER DIOCÉSAIN

Annoncer à tous la Bonne Nouvelle !

Chers amis,

Vous le savez peut-être, de nombreux bâtiments d'accueil sont directement à la charge du diocèse. Faire des travaux, pour créer ou améliorer une salle de catéchisme, accueillir une communauté africaine, ou autre, ce n'est pas seulement transformer des bâtiments, c'est redire notre façon de faire Église.

Par le biais de ces lieux, de leur confort sobre, de leur aménagement, nous disons quelque chose de notre volonté d'accueillir chacun et chacune comme il est, dans les meilleures conditions possibles.

Ainsi en est-il de l'achat du 3, place Notre-Dame à Châlons : il permettra d'accueillir les familles en deuil ou en fête ailleurs que dans le couloir, et de séparer nettement maison paroissiale et vie de la communauté. Ou encore, l'aménagement de deux presbytères pour la venue de deux communautés de religieuses, qui va permettre une présence agissante d'Église là où elle se raréfie.

Nous aimons dire que derrière les chiffres, il y a des visages : c'est toujours vrai en ce qui concerne les projets pour lesquels nous faisons appel à vous aujourd'hui. Les visages de ceux qui y vivent, les visages de ceux qui y viennent, et vos visages, très chers donateurs, vous qui dans votre diversité manifestez par votre don votre volonté de permettre à l'Église d'agir en toute indépendance dans le monde d'aujourd'hui, pour annoncer à tous la Bonne Nouvelle.



+ 

Monseigneur Gilbert Louis
Évêque de Châlons

Accueil de communautés

Deux communautés arrivent dans le diocèse : la Communauté des Soeurs de l'Annonciation de Bobo-Dioulasso, à Saint Memmie (déjà implantée à Dormans) et les Passionistes, à Anglure. Dans les deux cas, il faut réaménager deux anciens presbytères pour séparer la vie communautaire de l'accueil paroissial. Les communautés ont en effet besoin d'espaces privatifs pour la prière et la vie fraternelle clairement à part. ■



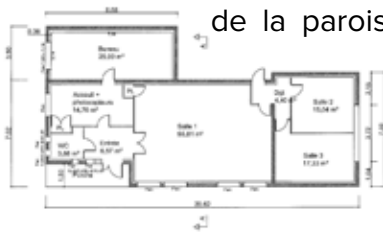
De nouveaux studios RCF

RCF était située dans des locaux de l'évêché, vétustes et devenus dangereux. Il a fallu repenser la situation de la radio, pour la mettre aux normes de sécurité et phoniques. La décision a donc été prise, en même temps que la création du Sedicom, de déménager les studios au cœur de la Maison diocésaine Sœur Odette Prévost. Les nouveaux studios sont parfaitement intégrés à l'architecture innovante des lieux, et, contrairement aux anciens, bénéficient d'ouvertures sur l'intérieur et sur l'extérieur, rendant le travail des salariés et bénévoles beaucoup plus agréable, et en phase avec les personnes œuvrant dans les mouvements et services diocésains. ■



Maison paroissiale à Mourmelon

Dans le bourg centre de la paroisse St Dominique Savio des 3 Rivières, une salle d'aumônerie de jeunes avait été construite dans les années 1980-1990 à proximité du collège St Exupéry. Devenue depuis maison paroissiale



de la paroisse, l'aménagement de son hall d'accueil ne

correspondait pas à ce dernier usage. Après plusieurs projets, l'équipe de conduite avec son curé, le père Claude Vignier, a opté pour une extension de 25 m2 à l'arrière du bâtiment. ■



Le 3, place Notre-Dame

Actuellement, la paroisse Saint-Étienne de Châlons centre occupe les 1 et 5 place Notre-Dame. Le 5 est à la fois le lieu d'accueil des personnes, du secrétariat, des réunions, et le lieu de vie communautaire des prêtres. Mais comme il ne permet pas de tous les loger, deux dorment sous les combles du 1, qui contient par ailleurs des salles de catéchisme et de réunion. La ville vend le 3, c'est donc une occasion à ne pas manquer de rassembler trois bâtiments historiquement liés, et de décomposer leur utilisation



tion de façon plus logique : le 1 en salles de réunion, le 3 en lieu d'accueil et de vie paroissiale, le 5 pour la communauté des prêtres et diacres enfin réunis. Ceci permettra aussi de répondre à la nécessité de séparer logements des prêtres et salles paroissiales. ■



Votre soutien est indispensable !

Le diocèse dépend de vos dons pour entretenir les bâtiments nécessaires à la vie des prêtres et communautés au service de la pastorale. Derrière chaque chiffre, il y a des visages, ceux des personnes accueillies.

Un logement de prêtre à Châlons

Travaux : 25 000 €

Le presbytère mélange les circulations entre logement privé et accueil du public. Or, la plupart des prêtres devenant âgés, il convient de leur ménager des espaces de vie isolés et au calme. Dans le cas présent, le logement est situé rue du Faubourg-Saint-Antoine. ■

Une salle paroissiale à Damery

Pour permettre l'aménagement des abords de l'église la municipalité a acheté au diocèse une partie du terrain pour en faire un parking agréable et pratique d'accès, ce qui donne à l'enclavement de l'église une ouverture bénéfique pour tous et met en valeur ce patrimoine. Afin de bien délimiter les propriétés, la commune envisageait de construire un mur qui interdisait ipso facto tout usage d'une salle paroissiale située derrière cette clôture, salle qui pouvait retrouver un usage certain d'accueil de groupe, de verres d'amitié etc... avec accès au parking si le dénivelé important était comblé.



Après un contact constructif avec Mme le maire et ses services, l'équipe de conduite avec son curé, le père Gaspard, a à cœur de rénover cette salle qui donnera une ouverture pastorale non négligeable. ■

Accessibilité et mise aux normes

Les normes d'accueil du public évoluent fortement, notamment en matière d'accueil des handicapés. Le diocèse, propriétaire de la plupart de ses lieux d'accueil et d'habitation, doit faire face à cette évolution nécessaire des lieux et des mentalités. La plupart des bâtiments anciens ont été construits à une époque où ces questions n'étaient pas à l'ordre du jour. Il faut donc en 2015 et 2016 faire un bilan complet des installations, après quoi nous aurons de trois à neuf ans pour réaliser des travaux de mise en conformité. Et il ne s'agit pas que de rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite... Il faut tenir compte de toutes les formes que peut revêtir le handicap, pour une accessibilité la plus complète possible. ■

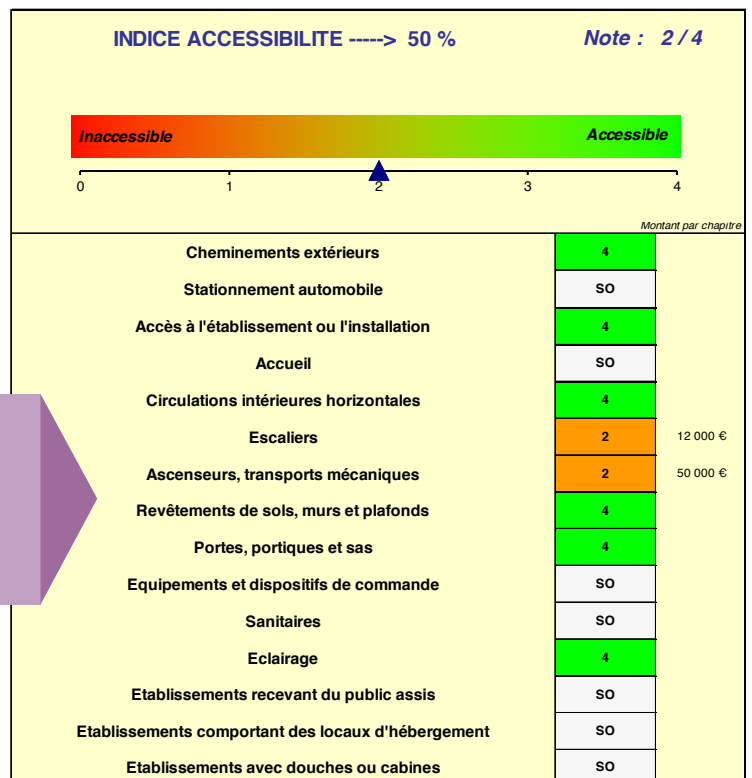


Comment ça marche :

1) Pour chaque lieu, une étude complète est réalisée



2) Le bilan complet poste par poste signale les points à corriger, donne une note globale d'accessibilité, et chiffre les corrections envisagées



3) Après validation en préfecture, les travaux sont programmés, puis un contrôle final est effectué

Quelques exemples :

Voici quelques-unes des réalisations envisagées, sous réserve de validation par les paroisses et les autorités concernées - et des possibilités financières !

En extérieur :

- Création de places de stationnement adaptées
- Installation d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite
- Remplacement de sol meuble

par un sol non meuble sur 1,20 m à 1,40 m de largeur

- Remplacement d'un interphone par un audiophone avec indications visuelles et sonores

En intérieur :

- Escaliers : bande d'éveil de vigilance, bande antidérapante et contraste visuel pour les 1ère et dernière contremarches
- Création d'un ascenseur



- Aménagement d'une chambre adaptée
- Installation d'une poignée en U permettant de refermer la porte des sanitaires adaptés.